

Dreuil-lès-Amiens, le 24 avril 2024

## CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2024

La commune organise un accueil de loisirs pour le mois de juillet, sous réserve des directives gouvernementales relatives à la situation sanitaire. Il sera ouvert aux familles de Dreuil, du R.P.C, d'Amiens Métropole et hors Amiens Métropole.

Nous accueillerons les enfants ayant 6 ans révolus au 10 juillet 2024 et ne dépassant pas 12 ans à la date de fréquentation du centre.

Afin d'assurer l'organisation du centre de loisirs, les familles intéressées sont invitées à inscrire leur(s) enfant(s) pour le 31 mai 2024, **dernier délai**.

Le centre se déroulera du lundi 8 au vendredi 26 juillet 2024 inclus (sous réserves pour la dernière semaine d'effectifs suffisants). Des sorties pour tous les enfants inscrits seront programmées en fonction du protocole sanitaire.

**Les horaires d'ouverture sont les suivants** : 8<sup>H</sup>45 - 12<sup>H</sup> / 13<sup>H</sup>45 - 17<sup>H</sup>

**Possibilité de garderie gratuite** : 7<sup>H</sup>30 - 8<sup>H</sup>45 / 17<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

**Possibilité de restauration** : 4,80 € pour les habitants de Dreuil, d'Amiens Métropole et du RPC  
5,70€ pour les habitants hors Amiens Métropole.

### **LA PARTICIPATION PARENTALE, PAR SEMAINE ET PAR ENFANT, S'ELEVE A :**

- Pour les habitants de Dreuil - R.P.C et Amiens Métropole :  
Quotient familial < 900 € : participation 18,00 €  
Quotient familial > 900 € : participation 32,00 €
- Pour les habitants hors Amiens Métropole :  
Quotient familial < 900 € : participation 28,00 €  
Quotient familial > 900 € : participation 42,00 €

### **Participation pour la grande sortie :**

20,00 € pour les habitants de Dreuil - R.P.C et Amiens Métropole,  
25,00 € pour les habitants hors Amiens Métropole.

Depuis quelques années, la CAF nous impose une tarification modulée (en fonction du quotient familial). Il vous appartiendra de fournir une attestation de la CAF indiquant votre quotient familial. Les aides de la CAF seront déduites du montant à régler lors de l'inscription définitive.

L'adjointe au Maire,  
Céline COLLET

Le Maire,  
Maria TREFCON

# CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2024

Réponse à retourner en Mairie pour le 31 mai 2024 inclus, dernier délai

Nom des parents :

.....

Adresse :

.....

.....

Nom - Prénom - Date de naissance des enfants à inscrire :

.....

.....

.....

Dates de fréquentation du centre : Cocher les cases correspondantes

| Semaine du 8 au 12       | Semaine du 15 au 19      | Semaine 22 au 26<br>(sous réserve d'un minimum de 15 enfants) |
|--------------------------|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                                      |

| Restauration  | Garderie  |   | Sorties   |
|---|---|---|---|
|   | Matin   | Soir  |   |
| Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |